

Rapport d'activité 2024

Genève, avril 2025

Version digitale adaptée aux moyens de lecture pour les personnes handicapées de la vue



15 mai au 15 juin
Journées nationales
d'action pour les droits
des personnes handicapées
2024

Les personnes handicapées sont confrontées quotidiennement à des obstacles. Pendant un mois, des actions sont organisées dans toute la Suisse. Celles-ci contribuent à la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Participez et prévoyez, vous aussi, de vous rendre à une action.
www.avenir-inclusif.ch



Le projet est soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFE) et la Confédération des cantons et des communes des affaires sociales (CCS).

S O K - Schweizerische Eidgenossenschaft
C O N F - Confédération suisse
C O N F - Confederatio Helvetica
C O N F - Confederaziun Svizra

Revue Médiateur de l'égalité pour les personnes handicapées (BFE)



Dans le cadre de ces journées d'action... Découvrez le travail de HAU

HAU pour Handicap, Architecture, Urbanisme : trois termes au cœur de l'action de cette association genevoise engagée pour rendre le bâti et l'espace public accessibles à toutes. HAU fournit des conseils professionnels en accessibilité universelle ; elle informe, forme, et veille au respect des normes en matière de construction et d'aménagement sans obstacles.

Ensemble à l'eau ! – 18 mai – Versoix

Rendre le lac accessible aux personnes à mobilité réduite : un souhait qui s'est concrétisé en 2023, à Versoix, grâce à la réalisation d'une rampe d'accès à l'eau.

HAU vous présentera l'ouvrage et comment s'est déroulé l'accompagnement du maître d'ouvrage et des mandataires lors de la réalisation de cette rampe.

Rendez-vous : le samedi 18 mai, à 14h30, au chemin du Vieux-Port 20 - 1290 Versoix.



Un patrimoine accessible – 12 juin – Genève

Comment concilier protection du patrimoine bâti et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite?

HAU vous emmène à l'Hôtel de Ville de Genève pour vous raconter les défis rencontrés et les réponses techniques choisies pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'accéder au bâtiment et à la salle du Grand Conseil.

Rendez-vous : le mercredi 12 juin, à 14h00, Rue de l'Hôtel de Ville 2 - 1204 Genève.



avec le soutien de la



Flyer annonçant les actions de HAU dans le cadre des journées nationales d'actions pour les droits des personnes handicapées 2024

Crédit : AVENIR INCLUSIF et HAU, 2024

HAU association pour une cité sans obstacle a été créé en 1967.
Son but est de promouvoir un environnement construit favorisant l'autonomie de tous les usagers, y compris les personnes confrontées à des difficultés de perception ou de mobilité.

Rédaction du rapport d'activité 2024
Corinne Bonnet-Mérier, Sandra Bize, Namira Benfriha-Raki
Comité, relecture
Rédaction du rapport du trésorier 2024
Jean-Paul Parvex
Sandra Bize, relecture

Mot du Comité

Chères et chers membres,

L'année 2024 a été marquée par des changements au sein du comité et une activité intense.

Monsieur Jose Antonio Garcia Carrera a quitté la Présidence en vue d'autres projets et c'est la Vice-Présidence, assumée depuis fin février 2024 par Madame Corinne Bonnet-Mérier, qui a repris le poste de Présidence ad interim après l'assemblée générale du 15 mai 2024.

La grande majorité du comité ayant été renouvelée, nous avons organisé plusieurs séances de travail, en particulier lors de rencontres avec les conseillers en accessibilité universelle auprès de HAU.

Le travail courant de l'association s'est poursuivi. Nous avons mené plusieurs projets à terme que nous vous proposons de découvrir dans ce rapport d'activité.

La mission de HAU est de répondre aux questions de nombreuses entités, qu'elles soient privées ou publiques, et de les conseiller à propos de l'accessibilité universelle, dans le but de construire un environnement sans barrières. Elle met en œuvre tout ce qui lui est possible afin de remplir sa mission au profit de l'accessibilité, de l'autonomie et de la participation de chacun dans notre société, conformément aux principes fondamentaux d'égalité. Vous trouverez le détail de ses missions sur notre site internet: <https://hau-ge.ch/identite/>.

L'année 2024 a également été marquée par de grands événements:

- L'initiative inclusion, fruit d'un engagement national durant près de 17 mois, a été déposée le 5 septembre à la Chancellerie fédérale. HAU y a participé activement, à travers ses membres d'abord, et ensuite durant les journées d'actions nationales "Avenir Inclusif". Récolter ces signatures a permis d'expliquer que les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap n'étaient pas toujours respectés tout en faisant connaître notre association.
- Le comité a également beaucoup travaillé sur l'avant-projet de loi cantonale appelée « loi sur l'égalité et les droits des personnes en situation de handicap » - LED-H. Au travers d'ateliers, il a participé à son élaboration et a pu, durant de longs mois, travailler sur le texte soumis. Il a émis des recommandations, en particulier sur l'apport lors des travaux, de l'expertise des personnes concernées et des associations qui les représentent. Ce travail de co-construction d'un projet de loi en concertation avec les personnes concernées et la richesse du texte qui en a découlé a été soulignée par l'Université de Bâle qui a suivi les travaux. Il a également été relevé qu'il s'agit d'une première en Suisse.
- Les journées d'actions nationales "Avenir Inclusif" ont eu lieu entre le 15 mai et le 15 juin, afin de rappeler la ratification par la Suisse de la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées – CDPH - en 2014.

Préparer les Journées d'actions nationales a été vraiment très enthousiasmant. Il était nécessaire de faire prendre conscience au public des difficultés que rencontrent les personnes en situation de handicap dans l'espace public. HAU a beaucoup communiqué à cette occasion pour annoncer les actions et visibiliser l'association. Genève, à travers le slogan « Comme tout le monde » a ciblé 4 sujets et a porté le message suivant:

Avec ou sans handicap, nous avons toutes et tous les mêmes droits. Notamment se former, travailler, se loger et être autonome. Les droits fondamentaux sont universels.

À Versoix comme dans la cour de l'Hôtel de Ville de Genève, des moments de sensibilisation ont été organisés. D'aucuns ont testé des fauteuils roulants sur les gros pavés de la cour alors que d'autres, temporairement privés du sens de la vue, ont dû se fier à leurs autres sens afin de pouvoir se déplacer.

Les retours de ces expériences ont été très bons, dans tous les lieux où elles se sont déroulées. C'est dans des moments comme ceux-ci que chacun et chacune prend conscience qu'il n'y a que lorsqu'on vit une situation qu'on est à même de l'appréhender et de comprendre les difficultés inhérentes.

Les heures de conseil ont été très nombreuses et c'est également là que nous mesurons combien notre association est indispensable.

Le grand projet de 2025 est de démontrer auprès des autorités que la fameuse « heure gratuite » de conseil est couplée à des heures de traitement administratif ou encore des longs trajets (quand nous devons faire des visites in situ) qui ne sont pas comptabilisés.

Le comité va se pencher sur ce travail fastidieux mais indispensable, car trop souvent, le travail associatif et bénévole n'est pas assez considéré. Sans HAU, nombre de situations ne verraient pas d'issue positive et les barrières continueraient d'exister.

Le comité a ainsi interpellé par courrier à de nombreuses reprises les maîtres d'ouvrage et les autorités sur des situations problématiques récurrentes.

La communication et l'information s'est poursuivie sur son site internet et LinkedIn, notamment avec la publication de sa position sur le revêtement pavé¹ dans laquelle il recommande qu'aucune zone pavée ne soit nouvellement créée.

Le cours et la sensibilisation aux futurs architectes à HEPIA ont à nouveau eu lieu. La formation via la SIA sur le RACI² a une nouvelle fois été proposée aux professionnels.

C'est le nombre de personnes ou d'entités regroupées autour d'une même cause qui crée un mouvement de fond. Pour que l'accessibilité universelle devienne un principe incontournable n'hésitez pas à en parler autour de vous! Une adhésion, même en tant que membre sympathisant, ne représente pas un gros investissement financier mais est un signal fort de la préoccupation grandissante d'un nombre conséquent de personnes ou d'associations pour une accessibilité universelle.

À l'heure actuelle, il n'est plus acceptable de se retrouver encore confrontés à des barrières architecturales alors que des lois, des règlements, des conventions et des normes sont recensés et applicables.

Nous profitons de ces quelques mots pour remercier chaleureusement les personnes qui rendent tout ce travail possible, que cela soit notre Coordinatrice, notre Secrétaire, nos spécialistes en accessibilité universelle ainsi que toutes les personnes concernées qui nous apportent leur expertise sans toujours compter leurs heures.

Au nom du comité, Corinne Bonnet-Mérier, Vice-Présidente, Présidente ad interim.

¹ <https://hau-ge.ch/realisations/>

² RACI Règlement d'application concernant l'accessibilité des constructions et installations diverses, L5 05.06

Fonctionnement

Séances de comité et de bureau

Durant l'année 2024, le Comité de HAU s'est réuni à 8 reprises et son Bureau à 12 reprises, avec une moyenne de 2 heures 30 par réunion.

Durant cette année, le comité a eu à cœur de renforcer les liens avec les conseillers de HAU. Des séances ont été organisées afin de mieux comprendre le rôle de chacun ainsi que les relations entre le comité et les conseillers.

En l'absence de locaux que HAU espère courant 2025, le Comité a été accueilli dans la salle commune de la Coopérative La Rencontre, située à la rue des Gares à Genève. Elle nous a été mise à disposition par notre membre du comité Ueli Leuenberger, qu'il en soit ici remercié.

Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est tenue le 15 mai 2024 dans les locaux de Procap aux Minoteries, que nous remercions pour son accueil.

Membres

HAU comptait 18 membres collectifs et de 30 membres individuels et professionnels fin 2024.

Changements à la Présidence

En avril, Monsieur Jose Garcia Carrera a fait le choix de quitter la Présidence et de confier cette fonction à la Vice-Présidence, qui l'a donc occupée ad interim jusqu'aux prochaines élections qui auront lieu en 2025.

Quelques mots ici pour remercier Monsieur Garcia Carrera pour ses nombreuses années à la tête de HAU, pour son enthousiasme et son implication à se battre afin que l'accessibilité soit la base de tout projet.

Le travail effectué par la Vice-Présidence ad interim a représenté plus de 400 heures en 2024, dont une grande partie a été consacrée aux Journées d'actions nationales du 10^{ème} anniversaire de la ratification par la Suisse de la Convention des personnes handicapées -CDPH- de l'ONU et le travail sur l'avant-projet de loi cantonale sur l'égalité des personnes handicapées, la LED-H, avec la participation aux ateliers précédant son écriture. La relecture et l'élaboration des remarques et propositions lors de la consultation publique ont été aussi menées conjointement et activement avec Namira Benfriha Raki, coordinatrice, et Hans Peter Graf, membre du comité en lien avec la PLATEFORME du réseau seniors Genève. Qu'ils soient ici remerciés pour leurs avis et positions éclairés.

Conseil, formation, coordination

Le travail de conseil et les formations en accessibilité ont totalisé environ 550 heures. Les heures de coordination HAU s'élèvent à environ 500 heures, dont 82 heures de bénévolat. Ce travail inclut la coordination technique et administrative avec divers intervenants dont les conseillers et les membres du comité, la représentation de HAU lors des séances avec les instances communales et cantonales, la coordination des formations données par HAU, l'envoi de courriels et de courriers aux entités pouvant améliorer l'accessibilité suite à des plaintes d'usagers en situation de handicap ou âgées. HAU joue également le rôle d'orientation et de conseils de citoyens démunis devant l'incompréhension des normes et lois en vigueur.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec HEPIA en assurant 2 formations maintenant établies. Nous sommes intervenus auprès des étudiants en année de Bachelor pour les sensibiliser à la problématique de l'accessibilité universelle et comment l'intégrer dans leurs projets en se basant sur les normes en vigueur. Chaque année en juin, nous sommes conviés en qualité de membre du jury à leur examen de Bachelor. En novembre, nous avons assuré 4 ateliers de mise en situation auprès des étudiants de troisième année en architecture du paysage. Ces ateliers immersifs consistent à simuler la surdité, la malvoyance et la mobilité réduite en fauteuil roulant. Le dernier atelier, que nous avons nommé "plantoufo", leur demande d'identifier sur plan les points non conformes, de les relever et de les analyser. L'objectif de cette demi-journée de formation est de sensibiliser les étudiants aux problèmes d'accessibilité que les personnes en situation de handicap rencontrent dans l'espace public afin qu'ils intègrent l'accessibilité universelle dans leur future profession. Avec la SIA inForm Suisse romande nous avons reconduit la formation aux architectes sur la SIA 500 et le RACI, spécificité genevoise, initiée en 2022.

Dès janvier 2024, le processus de contrôle de projets déposés auprès de l'Office des autorisations de construire – OAC - en requête d'autorisation de construire a changé. Marquant le début de législature, une collaboration directe a été mise en place avec le Département du territoire. Des observations sont émises sur certains projets pertinents, vus en Commission d'Architecture. Ces observations sont transmises directement au Directeur de l'OAC. Il y a eu moins d'observations émises, les requêtes déposées présentant moins de problèmes de conformité. HAU se félicite de cette amélioration de la prise en considération des exigences de l'article de loi 109 de la LCI ainsi que des attentes du RACI et de la SIA 500 par les mandataires.

Partenariats

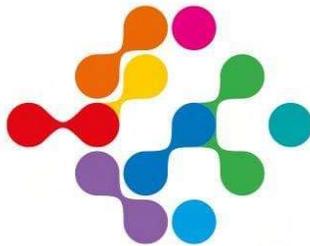
HAU est partenaire du Réseau Architecture sans Obstacles, le Centre suisse. L'association a travaillé de concert en particulier avec les entités suivantes en 2024:

- État de Genève
- Ville de Genève
- Commune de Plan-les-Ouates
- TPG
- Ville de Versoix
- Ville de Carouge
- Grand-Saconnex
- Bellevue
- Lancy
- Onex

Tour d'horizon des actions entreprises

Journées d'action nationales « Avenir Inclusif » du 15 mai au 15 juin 2024³

Du 15 mai au 15 juin 2024 ont eu lieu les Journées d'actions nationales à l'occasion des 10 ans de la ratification par la Suisse de la Convention des droits des personnes handicapées de l'ONU, la CDPH. Nous avons mené des actions de sensibilisation à Genève à l'Hôtel-de-Ville⁴ et à Versoix, au centre-ville sur invitation de la commune et sur la Plage de Port-Choiseul⁵. En fauteuil roulant ou muni d'une canne blanche, les personnes ont pu, durant quelques minutes, se confronter aux difficultés liées à un handicap et à la complexité de se déplacer dans l'espace public. L'occasion a également été saisie de rappeler que la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées, appelée LHAND, a fêté ses 20 ans en 2024.



**ZUKUNFT INKLUSION
AVENIR INCLUSIF
FUTURO INCLUSIVO
FUTUR INCLUSIUN**

L'initiative pour les droits des personnes handicapées

L'initiative pour les droits des personnes handicapées, appelée aussi « initiative pour l'inclusion »⁶ demande que les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap soient respectés. 22% de la population suisse est considérée en situation de handicap, quel qu'il soit. Leurs droits fondamentaux, comme un accès équitable au logement, aux études ou encore aux soins, ne sont pas encore respectés. L'auto-détermination constitue aussi un domaine dans lequel nous ne sommes pas égaux.

Ce sont plus de 109'000 signatures valables qui ont été déposées en date du 5 septembre 2024 à la Chancellerie fédérale, fruit de très nombreux stands depuis avril 2023. Chaque signature a nécessité du temps, des arguments et des explications, la plupart des personnes ne sachant pas que ces droits n'étaient pas acquis. HAU a profité des journées d'actions nationales pour récolter des signatures, sensibiliser la population à une réalité encore méconnue et faire connaître l'association.

³ <https://avenir-inclusif.ch>

⁴ Le mercredi 12 juin, "Bâtiment de l'Hôtel-de-Ville rénové ! Mais accessible à tous ?"
<https://avenir-inclusif.ch/ge/action/batiment-de-lhotel-de-ville-renove-mais-accessible-a-tous/>

⁵ Le samedi 18 mai, plage de Port-Choiseul, Versoix "Le lac Léman accessible aux personnes à mobilité réduite"
<https://avenir-inclusif.ch/ge/action/le-lac-leman-accessible-aux-personnes-a-mobilite-reduite/>

⁶ <https://www.initiative-inclusion.ch/texte-de-linitiative>



Remise de l'initiative pour l'inclusion, Place fédérale, Berne.

Les audits des Transports publics genevois - TPG

Les TPG ont repris les audits qui s'étaient arrêtés durant la période COVID. Il s'agit de partir en petits groupes, personnes concernées accompagnées de personnel des TPG, et d'effectuer des trajets pour mettre en évidence nos besoins.



Participants à l'audit posant devant le bâtiment des TPG au Bachet

Plusieurs personnes, dans des situations de handicap différents, ont emmené leurs partenaires sur des trajets et ont pu alors démontrer la difficulté de franchir un seuil de tram ou relever l'absence d'annonce sonore dans les véhicules par exemple.

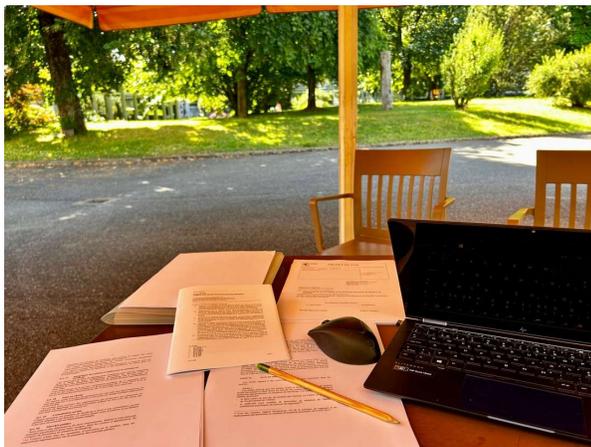
Ces moments sont toujours appréciés, que cela soit par les personnes concernées qui prouvent là leur expertise d'usage à nulle autre pareille, mais également par les professionnels des TPG qui prennent la mesure des contraintes liées à nos déplacements.

HAU, à travers ses conseillers, est évidemment présente lors de ces moments où l'œil technique et professionnel est indispensable pour compléter cette expertise d'usage.

Nous regrettons toutefois qu'ils se soient raréfiés puisqu'il n'y en a eu qu'un seul en 2024, le jour de la Saint-Valentin.

Le projet de loi pour l'égalité des personnes handicapées genevois - LED-H

L'avant-projet de loi genevoise pour l'égalité des personnes handicapées, fruit de plusieurs ateliers de concertation avec les personnes concernées et les organisations qui les représentent, a été présenté le 15 juin 2024.



Il est à noter prioritairement que l'Université de Bâle a souligné que c'était la première fois qu'un projet de loi avait été conçu de cette manière et que sa richesse s'en ressentait. Il est important que les droits des personnes en situation de handicap soient respectés dans tous les domaines et cette loi demande qu'il ne soit plus question de discrimination liée au handicap, que cela soit dans les domaines du bâti, des informations, des transports ou encore du logement. Après avoir participé à tous les ateliers, HAU a constitué un groupe de travail afin d'étudier ce texte et y a apporté des réflexions et des commentaires durant la phase de consultation publique. De très nombreuses heures de travail ont été consacrées à l'épluchage des quelques 95 pages et plus de 30 articles.

Le projet de loi définitif devrait être présenté à l'automne 2025 au Grand Conseil, il est évident que HAU restera vigilante sur ses conclusions.

Travaillons ensemble !!

Le Quai des Moulins et le Quai de l'Île illustrent parfaitement le travail de HAU. En effet, cette zone pavée doit être rénovée et il était important que nous puissions trouver une solution qui convienne à tous les usagers. Il s'agit du cheminement qui va de la Rue des Moulins au Halles de l'Île.



C'est donc par une belle matinée que plusieurs membres de HAU, que cela soit des personnes concernées ou des professionnels en accessibilité, se sont retrouvés sur le Quai des Moulins en compagnie des services de la Ville de Genève. Nous avons discuté du revêtement, plusieurs exemples de teintes du béton balayé ayant été mis à notre disposition pour tester leur contraste et leur conformité au déplacement des personnes en fauteuil roulant. Il s'agissait aussi de vérifier que les revêtements proposés n'entravent pas la lecture du sol par les utilisateurs d'une canne blanche.

Baignade pour toutes et tous

En juillet 2024, les « Bains du Jet d'eau » ont été inaugurés, à la grande joie des habitants. Mais malgré la présence de deux bassins, dont l'un avec un fond essentiellement prévu pour les enfants ou les personnes voulant simplement se rafraîchir sans forcément nager, aucun système de mise à l'eau pour les personnes à mobilité réduite n'avait été prévu. Qu'à cela ne tienne, la Présidente a.i. et notre coordinatrice ont interpellé les autorités en proposant d'emblée un système de mise à l'eau comme ceux utilisés dans certaines piscines. 3 semaines après l'inauguration, ce magnifique appareil était mis en place et, d'après les retours, toutes les personnes qui ont pu en bénéficier ont été ravies.



Une place de jeux inclusive

Au Quai Ernest Ansermet, bordant l'Arve, il y a une place de jeux que la Ville a voulu rendre inclusive. Effectivement, il n'existe pas beaucoup de place de jeux où les enfants en situation de handicap, et particulièrement en fauteuil roulant, peuvent jouer avec leurs copains. Grâce au travail conjoint de HAU et du Club en fauteuil roulant Genève, une réflexion avec le Service des écoles de la Ville de Genève a permis la refonte des installations.



Un tourniquet permettant la place pour un fauteuil roulant a été installé, une extension inclusive du bac à sable a été créée et la partie grimpe a également été modifiée pour permettre à un enfant en fauteuil roulant de passer sous les barreaux, il peut alors interagir avec ceux qui utilisent le toboggan et l'installation de grimpe.

Nous attendons son inauguration officielle avec impatience.

Un espace de baignade au Quai Wilson

En été 2024, la buvette « Trempe » voyait le jour au Quai Wilson. Un espace de baignade supplémentaire bienvenu en ces temps de canicule. La buvette était parfaitement accessible grâce à une rampe et des toilettes PMR utilisables avec l'EuroKey ont été mises en place, ne restait que le vestiaire.



Or, bien que le logo « personne à mobilité réduite » soit sur la porte, aucun aménagement n'avait été prévu en amont de l'ouverture. Notre coordinatrice, avec l'aide de la Présidente a.i., a cherché un moyen d'aménager cet endroit au plus vite, avec les surfaces à disposition. Il était important que ce lieu puisse accueillir le plus grand nombre de personnes qui en aurait besoin.

Nous avons eu le plaisir de travailler avec une équipe très engagée et motivée et il n'a fallu que quelques jours pour que ce lieu devienne une vraie cabine de change.



Grâce à l'équipe de l'association « À l'Eau Wilson »⁷ qui a organisé des moments de baignades accompagnées, plusieurs personnes à mobilité réduite ont pu, elles aussi, profiter de se rafraîchir.

Autres conseils sur des projets et suivis tels que :

- Tram Nation-Grand-Saconnex;
- Accompagnement de la commune de Lancy pour améliorer l'accessibilité des abords des gares de Lancy-Bachet et Lancy-Pont-Rouge;
- Suivi du marquage au sol aux abords de la gare de Chêne-Bourg;
- Analyse et discussion avec la commune d'Onex sur les emplacements de ses arrêts de bus;
- Réflexion sur l'aménagement de la rue Verdaine;
- Accompagnement de la commune de PLO sur les différents aménagements sur son espace public;
- Aménagement de la future esplanade des Vernets;
- Bilan de fonctionnement de la zone 30 km/h des rues Beaulieu – Vermont – Varembe;
- Accompagnement de la Ville de Genève, de Confignon et de Bernex sur la future voie verte;
- Etude du projet de fresque à installer sur la chaussée de la rue des Étuves pour inciter les cyclistes à réduire leur vitesse;
- Echanges avec la Ville de Genève et leurs mandataires sur les espaces de jeux au parc la Grange;
- Aire de jeux au Parc des Délices au Grand-Saconnex;
- Visite et conseil sur l'aménagement de la maison de quartier de la Concorde;
- Suivi du projet installation de sport du Bois des Frères;

⁷ <https://aleauwilson.ch>. L'association « A l'Eau Wilson » s'engage à promouvoir tout type d'accès à l'eau et à la baignade pour les citoyens et citoyennes dans le périmètre du Quai Wilson et de la Perle du Lac à Genève ainsi que, de manière générale, à soutenir tout projet visant à faciliter l'accès à l'eau sur la rive droite du Lac Léman.

- Conseil sur les aménagements d'une aire de détente aux HUG;
- Analyse et recommandations pour l'aménagement de logements adaptés à Lancy;
- Conseil en construction de l'immeuble Clarté de Le Corbusier;
- Suivi du projet Lombard-Odier à Bellevue;
- Suivi du projet Campus Pictet de Rochemont à Carouge;
- Suivi et échange au sein du groupe de travail sur le projet Jardin des Nations;
- Etc.

Les comptes

Nous vous invitons à consulter le rapport du Trésorier annexé.

Nous terminons l'année avec un déficit bien plus faible que celui budgété. Il y a eu des charges inférieures à celles attendues, ce qui s'explique par le versement d'indemnités de l'assurance perte de gains. Il y a également eu une augmentation du montant des subventions annuelles des communes. A noter que certaines subventions n'étaient pas arrivées au moment de boucler les comptes. La liste des Communes donatrices en fin de ce rapport reflète les annonces de subventionnement.

Nous reprenons cette année l'explication sommaire des éléments expliquant le fonctionnement économique de notre association.

Nous pouvons définir nos apports dans deux catégories principales:

- Les apports subventions, cotisations et dons pour un montant de 87'133 francs, correspondant à environ 57% des produits, elles couvrent principalement nos prestations associatives décrites ci-dessous.
- Les apports de prestations facturées pour un montant de 65'079 francs, correspondant à environ 42% de nos produits, elles assurent le paiement des mandats de prestations spécifiques. Ces mandats sont autofinancés. La marge bénéficiaire est théoriquement de 15% (9'762 francs) et permet donc de couvrir les frais d'administration de ces mandats privés et dégage un petit bénéfice utilisé pour les actions associatives de HAU.

Comme les années précédentes, les heures bénévoles permettant le fonctionnement de l'association sont très importantes.

Présidence

Le travail bénévole de la Présidence correspond environ à 400 heures annuelles. En 2024 une part importante a été consacrée à l'élaboration de la loi LED-H, aux actions pour les journées nationales CDPH et à la reprise des tâches de la Présidence.

Comité

Les diverses réunions de comité et les séances des groupes de travail correspondent à environ 165 heures annuelles.

Trésorier

Le travail bénévole du Trésorier correspond à environ à 200 heures annuelles.

HAU, le comité

Corinne Bonnet-Mérier, Vice-Présidente et Présidente a.i., Présidente du CFRGe, membre collectif
Jean-Paul Parvex, Trésorier

Djamel Bourbala,
Membre individuel

Laurent Castioni,
Membre collectif FSA, Président de la FSA section genevoise

Hans Peter Graf
Membre individuel, lien entre le milieu des aînés, FAAG et d'autres associations d'aînés

Ueli Leuenberger,
Membre collectif AVIVO, Président de l'AVIVO

Alberto Sanchez Alarcon
Membre collectif EPI, Responsable de l'immobilier aux EPI

Sarah Widmer,
Membre collectif ATE, responsable de projets à l'ATE Genève

Pietro Ongaro, suppléant de M. Castioni, membre de la FSA section genevoise
Jean-Luc Widler, suppléant de M. Leuenberger, membre du comité de l'AVIVO

HAU, l'équipe

Namira Benfriha-Raki, Coordinatrice AU, membre du bureau, conseillère HAU, responsable formations,
architecte EPAU-EAUG, SIA

Sandra Bize, Secrétaire HAU, membre du bureau

Bernard Jost, Conseiller HAU, ergothérapeute

Marc Nemeth, Conseiller HAU, architecte EAUG SIA AGA

Grégor Nemitz, Conseiller HAU, urbaniste CUNY FSU

A également collaboré

Yannick G. Heywang, Conseiller HAU, architecte HES

Avec le soutien de l'État de Genève, Département du territoire

Avec le soutien de :

Ville de Genève, Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Commune de Plan-les-Ouates

Communes et villes genevoises nous ayant soutenu en 2024 :

Commune de Bellevue

Ville de Carouge

Commune de Cartigny

Ville de Meyrin

Commune de Pregny-Chambésy

Commune de Satigny

Ville de Versoix

Au nom du comité nous remercions nos membres et les soutiens de HAU.

Nous remercions en particulier nos membres participant à nos Assemblées générales. C'est grâce à vous que vit l'association.